

**ZONE FRANCHE
URBAINE DE TRAPPES
(ZFU)**

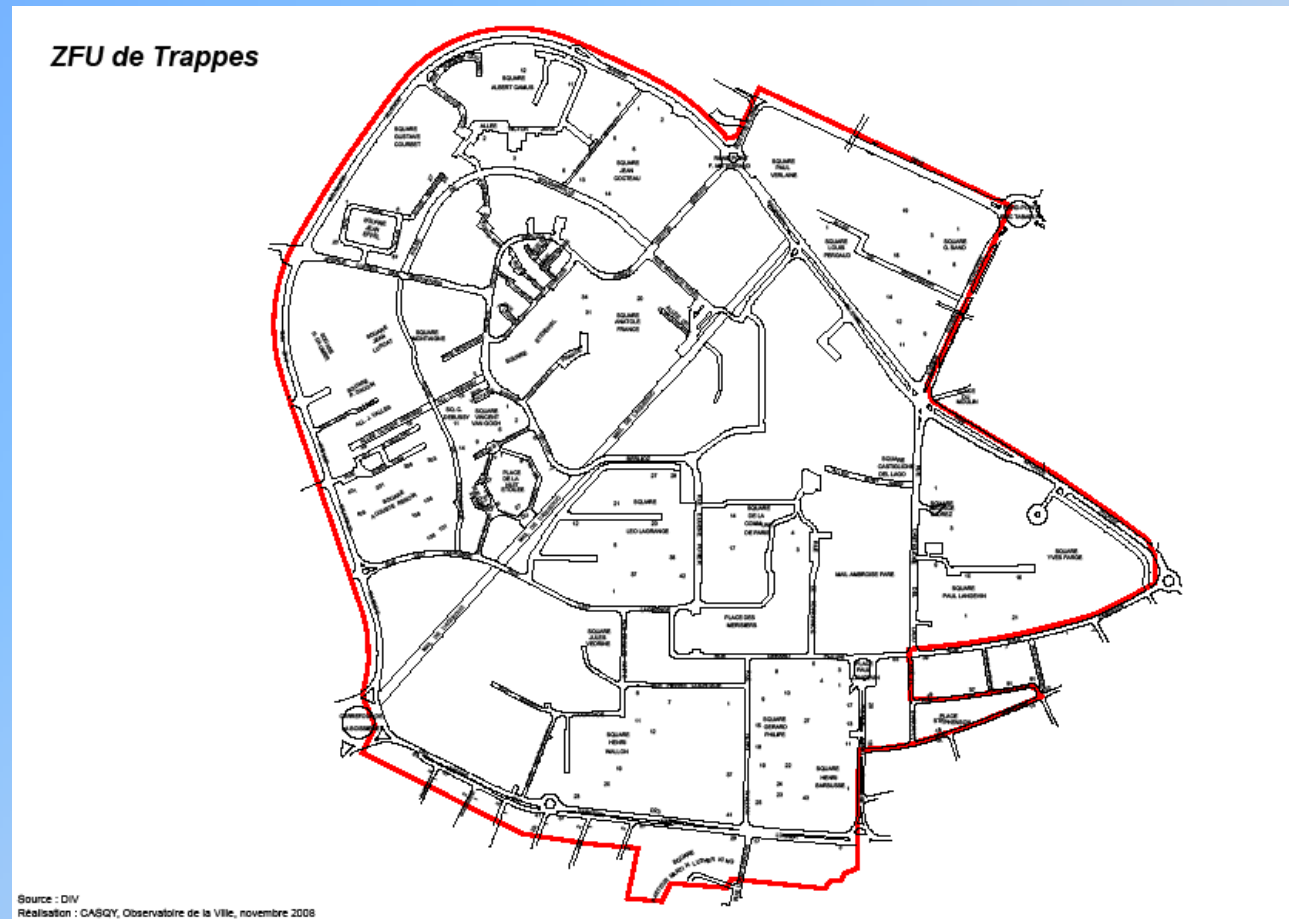
COMITE DE PILOTAGE

Du 9 novembre 2010

Sommaire

- I - Rappel chronologique
- II - Rappel des enjeux
- III - Bilan entreprises
- IV - Bilan emploi
- V - Impact financier du dispositif
- VI - L'offre immobilière
- VII - Le dispositif d'accueil et d'animation
- VIII - Synthèse des difficultés et plus-values de la ZFU

LE PERIMETRE DE LA ZFU



I – Rappel chronologique

- Signature de la **convention d'application territoriale de la ZFU de Trappes** 2004/2008 le 26/10/04
- Mise en place du **dispositif de pilotage** par la CA en 2005 (en partenariat avec la commune)
- Création du **guichet unique** par la commune en 2006
- Élaboration du **plan de communication** en 2006 (commune/CA)
- Mise en place des **premières commissions en 2006** (emploi/formation, accompagnement à l'implantation des entreprises, stratégie marketing et communication, offre foncière et immobilière, suivi et évaluation)
- Ouverture de la **pépinière d'entreprises** « Promopole Thorez » à Trappes le 19/02/2007
- Organisation du **Forum régional de l'Economie Sociale et Solidaire** le 16/01/2008 à Trappes
- **Forum économique de la ZFU du 28/01/10** : ateliers de conseils et d'information, conférence-débat et exposés sur le tissu économique
- Livraison des **locaux définitifs de la pépinière d'entreprises** le 24/06/10 (inauguration de Promopole Merisiers)

II – Rappel des constats et enjeux

■ Le diagnostic préalable posait les constats suivants :

- Peu d'entreprises mais des disponibilités foncières pour en accueillir de nouvelles
- Faible durée de vie des entreprises existantes
- Taux de chômage élevé et demandeurs d'emploi peu qualifiés
- Faible attractivité et image dégradée du territoire

■ La convention ZFU 2004/2008 précisait les enjeux suivants :

- Attirer de l'activité économique dans le contexte du Programme de Renouvellement Urbain (PRU)
- Permettre l'accès ou le retour à l'emploi des habitants de la ZFU
- Intensifier et accélérer le Programme de Rénovation Urbaine

III - Bilan du volet **entreprises**

➤ Un nombre d'établissements en forte croissance

■ L'évolution du nombre d'établissements est régulière depuis la création de la ZFU mais tend néanmoins à décélérer à partir de 2009 :

2002 : 184 (source : fichier SIRENE)

2005 : 296 (source : Répertoire des Entreprises et des Établissements - REE - / INSEE)

2008 : 504* (source : fichier SIRENE)

2009 : 531 (source : fichier SIRENE)

■ Entre 2002 et 2008, le nombre d'établissements hors ZFU à Trappes est passé de 880 à 1 106 soit une augmentation de 26 % (+ 173,9 % en ZFU)

■ Pour information, le nombre d'entreprises a continué de croître de 9 % en 2008 dans les 26 ZFU de la région Île-de-France

** le fichier SIRENE 2008 n'est pas épuré des défaillances ou cessions, il comptabilise l'ensemble des établissements (ex : un collège est comptabilisé comme un établissement), il est donc plus large dans son approche que le Répertoire des établissements et des entreprises*

➤ La part des établissements en ZFU tend à augmenter

- En 2005 la ZFU accueillait 25% des établissements de la commune soit 296 établissements pour un total de 1 176
- En 2009 ce sont 32,2 % de ces établissements qui sont domiciliés dans le périmètre de la ZFU soit 531 établissements sur un total de 1 646 pour l'ensemble de la commune
- L'augmentation du nombre d'établissements est plus marquée (en valeur relative) en ZFU qu'hors ZFU entre 2002 et 2009
- En 2008 ce sont 83 entreprises qui se sont implantées en ZFU dont 10 transferts (INSEE, fichier SIRENE) et 8 défaillances ont été dénombrées (source : base de données Entreprises et emplois)

➤ Des établissements de taille réduite et de création récente

- En 2009 près de **90,9 %** des entreprises en ZFU ont moins de 5 salariés pour une moyenne communale de 71 %
- Cette prééminence des entreprises de moins de 5 salariés recoupe celle observée sur le tissu économique de l'ensemble des ZFU au niveau national
- **4 entreprises sur 10 ont été créées dans les 4 dernières années**, chiffre en correspondance avec les observations nationales

➤ Des secteurs d'activité prédominants en 2009 dans la ZFU de Trappes

- Santé/action sociale : 145 établissements soit **27,3 %** du nombre total d'établissements (+ 9 établissements par rapport à l'année 2008)
 - Commerces/services aux particuliers : 85 soit **16 %** (+ 4 /2008)
 - Construction : 55 soit **10,4 %** (+ 5 /2008)
 - Transport/entreposage/commerce de gros : 57 soit **10,7 %** (+ 8 /2008)
 - Services aux entreprises : 50 soit **9,4 %** (+ 4 /2008)
 - Éducation/formation : 34 soit **6,4 %** (stable / 2008)
-
- Les secteurs dominants représentent 80,2 % de l'ensemble des établissements de la ZFU (78,6 % en 2008)
 - En dépit d'un contexte économique peu porteur, le nombre d'établissements créés s'accroît dans les secteurs déjà dominants (+ 7,3 %)
 - Le secteur de la santé et de l'action sociale représente plus d'un quart des établissements. La présence de l'Hôpital Privé de l'Ouest Parisien est déterminante

➤ Des entreprises individuelles nettement majoritaires

- Près de **52,5 %** des entreprises de la ZFU sont des Entreprises Individuelles (EI) ou des Entreprises Unipersonnelles à Responsabilité Limitée (EURL) pour une **moyenne communale de 32 %**
- Une part significative de ces EI et EURL sont des professions libérales (infirmières, médecins, chirurgiens, professions paramédicales, etc.), des commerçants et des artisans

➤ Propositions pour le volet entreprises

(rappel des remarques faites en 2008 et réponses apportées)

■ Affiner l'outil statistique :

➤ **Homogénéiser les données quantitatives** sur l'ensemble de la période considérée (rapprochement des sources d'information et des fichiers). Cette difficulté est soulignée dans l'ensemble des ZFU

⇒ **Des progrès sont notés depuis 2008 mais pas de rétroactivité pour les années antérieures**

➤ Mettre en place **un indicateur** permettant de mesurer les **défaillances d'entreprises** (les observations nationales montrent que le taux de mortalité des entreprises est plus élevé en ZFU que sur les territoires de droit commun)

⇒ **Le Répertoire des Entreprises et des Établissements (INSEE) renseigne désormais cet indicateur mais le délai entre la déclaration de cessation d'activité et la prise en compte de l'information est assez long**

➤ Améliorer le niveau de connaissance des entreprises individuelles et de l'emploi non salarié

⇒ Des données, encore partielles, sont désormais disponibles (Observatoire de la ville/veille stratégique et économique) : ex : HPOP recense 89 médecins libéraux, 207 emplois non salariés sont recensés sur le périmètre de la ZFU

IV - Bilan du volet emploi

➤ Un volume d'emplois global en augmentation régulière mais désormais stabilisé

- L'emploi salarié (secteur marchand) et non salarié progresse de façon régulière et significative dans le périmètre de la ZFU :
- En 2002 : 610 emplois salariés (secteur marchand) et non salariés hors salariés de la fonction publique d'Etat (*source : fichier SIRENE*)
- **En 2005 : 1 426 emplois** (y compris 546 agents de la fonction publique d'Etat et les agents de la fonction publique territoriale) soit **8,9 % de l'ensemble de l'emploi trappiste**
- **En 2009 : 2 161 emplois salariés** (secteur marchand) et non salariés y compris salariés de la fonction publique d'Etat (*source : fichier SIRENE*) soit **12,8 % de l'ensemble de l'emploi trappiste**
- Pour 2009 (exploitation du fichier SIRENE) porte sur 2 161 emplois (16 900 pour l'ensemble de la commune) mais le périmètre de calcul n'est pas identique à celui de 2002 : il inclut les salariés de la fonction publique d'Etat. Ce volume d'emploi inclut par ailleurs toutes les catégories d'emploi tels que CDD, temps partiel, intérim, etc.
- Entre 2005 et 2009 l'emploi progresse de 5,8 % à Trappes (+ 1,3 % hors ZFU et + 51,7 % en ZFU*)

**Ces différences sont toutefois à relativiser au regard des chiffres en valeur absolue : effectif en 2005 en ZFU de 1 426 et de 14 553 hors ZFU soit un total de 15 979 emplois à Trappes*

➤ Une importance relative de l'emploi public

- En 2009 plus de 475 emplois, soit un peu moins d'un quart de l'emploi total de la ZFU, sont liés à la présence de nombreux établissements scolaires (2 lycées, 2 collèges et 11 écoles primaires et 14 maternelles)

(source REE, INSEE)

- En 2009 le secteur de l'éducation / formation recense 536 salariés dans le périmètre de la ZFU (secteurs public et privé)

(source fichier SIRENE, estimation)

➤ Une demande d'emploi en forte baisse jusqu'en 2008 *(données à l'échelle de la commune)*

- Le nombre de demandeurs d'emploi à Trappes (ZFU et hors ZFU) inscrits (catégorie 1) à Pôle emploi baisse de façon régulière jusqu'en 2008 puis subit une brusque augmentation à compter de 2009 :

- 2002 : 1 852 *(au 31/12 de chaque année)*
- **2004 : 2 053 dont périmètre ZUS : 1 497 (72,9 % des DE de la commune)**
- 2006 : 1 567 => **Population en ZFU : 18 728 (63,4 % de la population trappiste)**
- **2007 : 1 384**
- 2008 : 1 481 **dont périmètre ZUS : 1 045 (70,6 % des DE de la commune)**
- 2009 : 1 805
- **2010 : 1 806 dont périmètre ZUS : 1 263 (69,9 % des DE de la commune)**

(données au 30/06) **dont 19,1 % de – de 26 ans**

- Un taux de chômage de 12,4 % (moyenne de l'agglomération : 6,7%) au 30/06/10 mais qui masque toutefois une grande précarité de l'emploi salarié (CDD, intérim, temps partiel contraint, etc.)

➤ **Un dispositif d'accompagnement qui permet d'articuler développement économique et emploi**

- Les partenaires de l'emploi et de l'insertion (Pôle emploi, service emploi de la commune, PLIE, club FACE, etc.) sont mobilisés afin d'accompagner les entreprises s'installant à la pépinière d'entreprises de Promopole Thorez puis Promopole Merisiers en 2010
- Le PLIE a mis en œuvre une action spécifique d'accompagnement des entreprises de promopole dans leur projet de recrutement :
 - 49 offres d'emploi (22 en 2008) ont été collectées et diffusées dans le réseau des offres du PLIE
 - Les principaux recruteurs : Sinéo, Merchandising+, Flex en France, Hélios
 - Les types d'emploi : nettoyage (21), manutention/logistique (15) et commerce / vente (5)
 - Les types de contrat : CDI (27), contrats aidés (15) et CDD (7)
 - Le PLIE propose une offre de service à la carte : définition de poste, dépôt d'offre en ligne, présélection de candidats, participation aux entretiens de recrutement, conseil au recrutement, etc.
 - Des difficultés ont été observées : pour positionner les DE de la ZFU notamment sur les postes les plus qualifiés, pour anticiper les recrutements afin de former les publics aux compétences demandées par les entreprises (inadéquation entre les compétences des publics et celles demandées par les entreprises)

➤ Propositions pour le volet emploi

(à mettre en débat, liste non exhaustive)

■ **Affiner l'outil statistique :**

- Poursuite de l'homogénéisation des données quantitatives relatives au périmètre ZFU (croisement des fichiers SIRENE et REE à optimiser, faire mieux apparaître le volume d'emplois publics/privés, salariés/non salariés)
- Préciser les publics domiciliés en ZFU et positionnés sur des emplois situés en ZFU (nombre, nature des emplois, niveau de qualification, etc.)
- Avoir une connaissance plus qualitative de la demande d'emploi du périmètre de la ZFU

=> Ces indicateurs devraient permettre de mieux appréhender l'impact de la ZFU sur la demande d'emploi des résidents

■ **Poursuivre le renforcement de la coordination des acteurs et le partage des objectifs**

■ **Soutenir une stratégie d'intervention claire et lisible pour chacun des partenaires de l'emploi ainsi que pour les publics**

➤ Propositions pour le volet emploi

(à mettre en débat, liste non exhaustive)

- **Poursuivre le développement du réseau de collecte des offres auprès des entreprises et élargir les canaux de diffusion des offres d'emploi afin de toucher un large public susceptible de candidater aux offres proposées (Pôle emploi, presse locale, sites internet de la ville, affichage dans les universités, etc.)**
- **Mieux communiquer auprès des entreprises sur l'offre de services proposée**
- **Accentuer les efforts sur le positionnement des publics de bas niveau de qualification**
- **Anticiper les recrutements des entreprises présentes ou à venir dans une conjoncture économique difficile offrant peu de visibilité**

V - Impact financier du dispositif d'exonération

➤ Une augmentation du nombre d'entreprises exonérées de cotisations sociales patronales jusqu' en 2007 puis un plafonnement

■ Évolution du nombre d'entreprises exonérées :

➤ **En 2006 : 65** entreprises étaient exonérées dont :

Santé : 26, services aux entreprises : 12, commerces : 13

➤ **En 2007 : 87** dont **santé : 34**, services aux entreprises : 21, commerces : 14

➤ En 2008 : 85 dont santé : 30, services aux entreprises : 17, commerces : 14

➤ En 2009 : 81 dont santé : 28, **services aux entreprises : 13, commerces : 17**

■ Soit une augmentation de 24,6 % entre 2006 et 2009 mais cette augmentation se concentre sur l'année 2007

■ Le nombre d'entreprises exonérées diminue faiblement mais de façon régulière entre 2007 et 2009

➤ Une augmentation simultanée des effectifs salariés exonérés puis une stabilisation dès 2008

■ Évolution des effectifs salariés exonérés de cotisation sociales

(source : URSSAF) :

- **En 2004 : 154** emplois font l'objet d'une exonération
- En 2006 : 173 dont santé : 52, services aux entreprises : 47, commerces : 33
- En 2007 : 207 dont santé : 56, services aux entreprises : 72, commerces : 38
- **En 2008 : 209** (*pas de détail par secteur d'activité*)
- *Pas de données transmises pour 2009*

- Soit une augmentation de + 34,4 % entre 2004 et 2007 puis un plafonnement à partir de 2008

➤ Un accroissement du montant des cotisations sociales exonérées jusqu'en 2008

■ Évolution des cotisations sociales patronales exonérées :

(source URSSAF)

➤ **En 2004 : 384 600 €**

➤ En 2006 : 862 663 €

➤ En 2007 : 1 080 476 € (+ 25,2 %)

➤ **En 2008 : 1 110 999 €**

➤ En 2009 : 928 546 €

■ Le montant des cotisations sociales patronales s'accroît jusqu'en 2008 avant de diminuer de 16,4 % en 2009

■ Les secteurs des services aux entreprises, de la santé et du commerce représentent plus de 80% des cotisations exonérées en 2007

➤ Une augmentation du nombre d'entreprises bénéficiant d'une exonération au titre des impôts commerciaux

■ Évolution du nombre d'entreprises bénéficiant d'une exonération :

➤ **En 2006 : 101** dont IS* : 17, BIC** : 11, BNC*** : 73 (dont les professions libérales)

➤ En 2007 : 100 dont IS : 21, BIC : 9, BNC : 70

➤ **En 2008 : 121** dont IS : 29, BIC : 10, BNC : 82

■ Le nombre d'entreprises exonérées évolue positivement en 2008 après deux années de stabilité

* IS : Impôt sur les Sociétés

** BIC : Bénéfices Industriels et Commerciaux

*** BNC : Bénéfices Non Commerciaux

➤ Une augmentation du nombre d'entreprises exonérées de Cotisation économique territoriale (ex taxe professionnelle)

- Le nombre d'entreprises faisant l'objet d'une exonération de cotisations croît moins rapidement que le montant total des exonérations :
 - En 2006 : 125 entreprises (soit un montant de **279 281 €**)
 - En 2007 : 133 (+ 6,4 % en 2007 pour un montant de **277 204 €**)
 - En 2008 : **314 835 €**
 - En 2009 : **215 033 €**

- Un peu moins d'une entreprise sur 4 fait l'objet d'une exonération en 2007

- Le montant de l'exonération au titre de la Taxe professionnelle croît jusqu'en 2008 puis décroît fortement à partir de 2009 (- 31,7 % entre 2008 et 2009)

- La croissance du nombre d'entreprises exonérées est relativement faible entre 2006 et 2007 au regard de la variation des effectifs (+ 20 %) et de la variation des cotisations (+ 25%)

➤ Des difficultés rencontrées par les entreprises

■ Les entreprises installées en ZFU ont rencontré des difficultés

- La marge d'interprétation des textes de loi en matière exonérations a créé dans un premier temps un sentiment d'insécurité juridique parmi les employeurs => Cette difficulté semble surmontée à ce jour : l'amélioration du dispositif de communication en direction des entreprises (Ville, CA, DGI, URSSAF, etc.) et une approche plus pédagogique ont contribué à améliorer la connaissance des lois qui réglementent les droits et devoirs des entreprises en ZFU
- Certaines entreprises implantées ne prennent pas les précautions suffisantes pour vérifier leur éligibilité aux exonérations => cette remarque reste d'actualité

➤ **Un dispositif remis en question à compter de 2012**

- La suppression du dispositif ZFU à la fin de l'année 2011 a fait l'objet d'un communiqué de la Secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la ville Mme Fadela AMARA le 22/10/10
- Un groupe de travail « ZFU, développement économique et emploi dans les quartiers » a été mis en place
- Ce groupe de travail a pour objectif de faire des propositions pour stimuler l'activité économique et apporter des réponses au chômage des jeunes dans les quartiers
- Il est présidé par Eric Raoult, Député-maire du Raincy, et composé d'une vingtaine de personnes (élus, représentants d'entreprises et acteurs de la vie économique)
- Après une phase d'audition, d'échanges et de concertation, ses conclusions seront rendues en février 2011

VI - L'offre immobilière

➤ Des projets immobiliers inégalement avancés

- La convention 2004/2008, prolongée jusqu'au 31/12/2011 prévoyait d'engager différents programmes immobiliers pour accueillir les entreprises en ZFU :

1) Projet de construction d'immeubles tertiaires (2 100 m² de bureaux, services et artisanat) localisé à l'angle des avenues Henri Barbusse et Pasteur Martin Luther King.

=> Situation au 22/10/10 : étude de faisabilité du projet en cours, 3 immeubles seraient envisagés (1 pour la CAF, 1 pour l'accueil de TPE/PME, un 3^{ème} pour l'accueil d'entreprises)

2) Projet de construction d'une pépinière d'entreprises (1 800 m² répartis en bureaux et artisanat) face au nouveau centre commercial

=> Situation au 22/10/10 : la pépinière d'entreprises « Promopole Merisiers » (2 800 m²) a été livrée en 2010. Elle propose 35 bureaux et 8 ateliers auxquels s'ajoutent des salles de réunion et services (la pépinière n'a plus que quelques locaux disponibles à ce jour). La pépinière provisoire « Promopole Thorez » (1 100 m²) a été transformée en hôtel d'entreprises.

➤ Des projets immobiliers inégalement avancés (suite)

3) Projet de création 700 m² de commerces et d'activité (en face du centre commercial des Merisiers)

=> *Situation au 22/10/2010 : ce projet est en cours de définition. Des commerces et services publics sont prévus : Banque Postale, la Poste et une boulangerie*

4) Projet de réalisation d'un centre d'affaires dédié à l'économie solidaire et sociale dans le périmètre de l'ancien centre commercial des Merisiers.

=> *Situation au 22/10/10 : ce projet est différé*

5) Projet d'implantation de 1000 m² de commerces et d'activités (« programme « Closerie du Parc) en pieds d'immeuble d'habitations neufs autour de la place François Mitterrand

=> *Situation au 22/10/2010 : 1000 m² de commerces/activités (une supérette de 800 m² et une boulangerie) sont prévus en pied d'immeuble de logements situés place François Mitterrand. Livraison prévue fin 2010*

➤ Des projets immobiliers inégalement avancés (suite)

6) Programme « Jardins des aromates »

=> Situation au 22/10/10 : ce programme, livrable fin 2011, prévoit l'implantation d'une brasserie (275 m²) et d'un immeuble d'habitation.

➤ Bilan et perspectives pour le volet immobilier

- La crise financière tend à hypothéquer ou différer les projets de construction de bureaux, locaux d'activité et surfaces commerciales
- Le manque de lisibilité sur la durée et l'ampleur du retournement conjoncturel incitent les investisseurs et porteurs de projets à la prudence
- Des entreprises candidates à l'implantation peuvent ne pas trouver de réponse à court terme (avant la fin du dispositif prévue 2011) à leurs besoins en locaux d'activité
- La fin annoncée des ZFU pour 2011 constitue un facteur supplémentaire d'incertitude et peut susciter une forme d'attentisme ou, au contraire, une certaine précipitation
- Les conditions de sortie du dispositif ZFU détermineront en partie l'intérêt des investisseurs pour ces territoires

VII – Le dispositif d’accueil et d’animation de la ZFU

➤ Rappel des engagements de la convention territoriale

■ La convention ZFU prévoyait :

- La mise en place d'un comité de pilotage (dernière rencontre le 2/12/08), d'un comité de pilotage élargi (dernière rencontre le 19/01/06) et d'un comité de suivi et d'évaluation
- La création de groupes de travail thématiques : emploi/formation, stratégie marketing et communication, suivi et implantation des entreprises (pilotage Maison de l'entreprise/guichet unique de la commune), immobilier d'entreprises et évaluation.
- La désignation d'un chef de projet placé sous l'autorité du Président de la CA et chargé de piloter le projet en partenariat avec la ville de Trappes
- La création d'un guichet unique fonctionnant avec la participation de tous les partenaires impliqués

➤ **La mise en place d'un guichet unique par la ville de Trappes en 2006**

1) **Un guichet unique mis en place par la ville de Trappes et dont les missions sont rappelées comme suit :**

- **Immobilier d'entreprise** : information et suivi des promoteurs investisseurs
- **Implantation des entreprises** : accueil des entreprises, information sur les droits (exonération) et devoirs (recrutement dans le périmètre des ZFU)
- **Emploi-formation** : accompagnement des entreprises dans leur recrutement (en lien avec Pôle emploi, le PLIE et FACE)
- **Stratégie marketing et communication** : présence dans différents salons régionaux, création d'une rubrique ZFU sur le site de la ville de Trappes, organisation événements (journée du micro-crédit, forum économique du 28/01/10, etc.)

➤ **La mise en place d'un guichet unique par la ville de Trappes en 2006 (suite)**

- **Promotion de l'économie sociale et solidaire** : dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire, organisation le 23/11/10 d'un petit-déjeuner débat à Promopole (destiné aux chefs d'entreprises et porteurs de projets) + présence du bus de l'Atelier

2) **Éléments de bilan pour 2009**

- **Les entreprises sont suivies à différentes étapes de leur projet** : suivi du dossier de candidature, assistance et médiation en matière d'exonération, mise en relation avec les commercialisateurs des locaux d'activité, suivi des besoins en recrutement

➤ **La mise en place d'un guichet unique par la ville de Trappes en 2006 (suite)**

■ **Parmi les porteurs de projets reçus, les tendances suivantes ont été observées :**

- Une forte proportion de porteurs de projet non trappistes (61,6 %), chiffre en correspondance avec les moyennes nationales
- Une part prédominante de projets de création d'activité (87,2 %) parmi les futurs entrepreneurs accueillis (nombre de transferts d'établissements assez faible en conformité avec les observations nationales)
- Une majorité de projets relèvent du secteur des services aux entreprises
- Plus d'un porteur de projet sur deux n'a pas encore commencé l'élaboration d'un business plan au moment du premier entretien ce qui souligne les besoins en accompagnement voire en formation

■ **Pour le volet communication, différents articles ont été publiés dans le journal municipal**

➤ **La contribution des services de la Communauté d'agglomération**

1) **Des services de l'agglomération mobilisés**

- **La Maison de l'entreprise (MDE)** : contribution à la sélection des entreprises candidate à l'installation en ZFU (y compris en pépinière), mise à disposition de l'offre de services de la MDE aux entreprises ou aux porteurs de projets

=> Du 1/06/09 au 1/06/10 : 60 porteurs de projets domiciliés en ZFU ont fait l'objet d'un accompagnement, 29 entreprises de Promopole reçus par la Maison de l'entreprise, 6 entreprises financées dans le cadre de la Plate-Forme France-Initiative (PFFI) et 5 dans le cadre de la convention de revitalisation Alcatel/Lucent

- **La Direction du développement** : montage des opérations immobilières dans la perspective d'élargir l'offre sur le périmètre de la ZFU

➤ **La contribution des services de la Communauté d'agglomération (suite)**

- **Le Service emploi et le Plan Local Pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) :** accompagnement des entreprises dans leurs démarches de recrutement (aide à la définition des besoins de l'entreprise, élaboration de profils de postes, sélections de candidats, entretiens, etc.) et proposition de candidats
- **La Direction de la communication :** élaboration des supports de communication (plaquettes, annuaire des entreprises, site internet, etc.)
- **Observatoire de la ville (Veille économique et stratégique) :** information relative au tissu économique, positionnement de la ZFU de Trappes dans l'économie saint-quentinoise, etc.

VIII – Synthèse des faiblesses et plus-values de la ZFU

➤ Synthèse des difficultés et des améliorations possibles

(liste non exhaustive)

- **Devenir du dispositif ZFU** : incertitude sur les modalités de sortie du dispositif fin 2011 (effets négatifs sur les anticipations), l'emploi des jeunes serait prioritaire dans les mesures en cours d'élaboration.
- **Immobilier d'entreprises** : programmes immobiliers différés et difficultés de certaines entreprises à trouver une réponse à leurs besoins.
- **Exonérations sociales et fiscales** : la baisse relative des avantages a contribué à freiner une dynamique déjà fragilisée par un contexte économique peu porteur (suppression de l'exonération pour les salaires supérieurs à 140 % du SMIC en 2009) ; compléter l'information sur le nombre d'entreprises qui cumulent les exonérations liées à la ZFU et le crédit impôt recherche ;
- **Evaluation** : affiner les indicateurs statistiques afin de mesurer l'impact de la ZFU sur le développement de l'activité économique et de l'emploi (nombre d'habitants du périmètre ZFU en emploi grâce au dispositif); mesurer le bien être, la disponibilité en commerces ou en services à la personne ; effets économiques induits de la ZFU non mesurés ; nombre d'entreprises ayant quitté le dispositif ; nombre de cessations d'activité ; nombre de déménagements et causes de ces départs de la ZFU.
- **Emploi** : anticiper davantage les recrutements avec les entreprises ; optimiser l'accompagnement RH des Très Petites Entreprises (TPE); difficulté soulignées des entreprises à recruter pour les postes les plus qualifiés (la DRIRE évoque les difficultés à recruter des ingénieurs, les entreprises high-tech ont-elles leur place en ZFU ?) ; porter un regard global sur l'offre et la demande d'emploi (en collaboration avec Pôle emploi)

➤ **Synthèse des plus-values de la ZFU** *(liste non exhaustive)*

- **Bilan économique de la ZFU** : l'emploi (doublement en 5 ans du nombre d'emplois) et l'activité économique (triplement du nombre d'établissements en 7 ans de 2002 à 2009) se sont accrus sur le périmètre, la pépinière d'entreprises « Promopole Thorez » puis « Promopole Merisiers » est un succès en terme de taux d'occupation, de création d'emplois et d'accompagnement des entreprises : elle contribue à modifier positivement l'image de Trappes ; l'articulation avec le PRU est un facteur de dynamisme
- **Impact économique de la ZFU hors périmètre** : la création de la ZFU n'a pas eu d'impact sur les zones d'activité situées dans le voisinage de la ZFU (les bases de taxe professionnelle sont en augmentation sur l'ensemble des périmètres limitrophes jusqu'en 2008)
- **Entreprises** : développement significatif de l'offre de services aux entreprises notamment dans l'accompagnement au recrutement (services à la carte en fonction des besoins) ; le dispositif ZFU est un accélérateur du développement du maillage associatif et entrepreneurial
- **Démarche d'évaluation** : changement d'image du quartier en lien avec le PRU (apport de nouvelles activités, mixité accrue, etc.)

⇒ Un bilan complet de la ZFU devra être engagé en 2011